



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance extraordinaire du 2 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le deuxième jour du mois de décembre 2019 à 19h30.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Éric Morency
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du budget 2020**
- 4. Adoption du programme triennal 2020-2021 et 2022**
- 5. Certificat de disponibilité des crédits**
- 6. Période de questions et commentaires**
- 7. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Denise Roy, ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 214-12-2019

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. Adoption du budget 2020

Résolution 215-12-2019

Il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le budget de la Municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne pour l'année 2020 soit adopté au montant de 2 968 302\$ selon la répartition suivante des postes :

REVENUS	Budget 2020
DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	1 773 962
Paiements tenant lieu de taxes	13 820
Services rendus	198 494
Impositions de droits	12 500
Amendes et pénalités	2 000
Intérêts	7 000
Autres revenus	25 000
Transfert	203 719
Total de fonctionnement	2 236 495
IMMOBILISATIONS	
Transfert (subv immo)	159 100
TOTAL REVENUS	2 395 595
DÉPENSES	
DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	333 907
Sécurité publique	215 614
Transport routier	740 877
Hygiène du milieu	304 195
Santé et bien-être	48 110
Aménagement, urbanisme et développement	71 237
Loisirs et culture	249 844
Frais de financement	33 503
Remboursement de la dette à long terme	162 900
Réserve financière	20 000
Total de fonctionnement	2 180 187

IMMOBILISATIONS	
Administration générale	2 000
Sécurité publique	5800
Transport routier	240 000
Hygiène du milieu	0
Santé et bien-être	341 706
Aménagement, urbanisme et développement	139 508
Loisirs et culture	59 100
Propriétés destinées à la revente	1
Total immobilisation	788 115
TOTAL DÉPENSES	2 968 302
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Surplus accumulé affecté	0
Financement	-505 706
Réserve financière et fonds réservé	-67 000
Produit de cession	0
Total autres activités financières	-572 706
Surplus (déficit)	0

Adoptée

4. Adoption du programme triennal 2020, 2021 et 2022

Résolution 216-12-2019

CONSIDÉRANT l'article 953.1 du code municipal par lequel le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 soit adopté tel que présenté.

	2020	2021	2022
INVESTISSEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Réfection bureau	2 500	5 000	
Chaises conseil		2 500	
TOTAL	2 500	7 500	0
SÉCURITÉ PUBLIC			
Salle d'entraînement	26 300		
TOTAL	26 300	0	0
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			

Ascenseur CCL	111 706		
Gycleur		200 000	
Aménagement rampe handicapée			15 000
TOTAL	111 706	200 000	15 000
TRANSPORT ROUTIER			
Rue Commerciale	4 000		
Bordure rue Bélair	50 000		
Camion lourd			250 000
Équipement déneigement	10 000		
Pavage divers	100 000	250 000	300 000
Raccordement et finition rue des Cerisiers	40 000	15 000	20 000
TOTAL	204 000	265 000	570 000
HYGIÈNE DU MILIEU			
Tour d'eau	44 000		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT			
Fibre optique	12 508	12 508	12 508
Prolongement rue	65 000		
Pancartes			10 000
TOTAL	77 508	12 508	22 508
LOISIRS ET CULTURE			
Fonds structurants	20 100		
Parc des Générations	8 652		
Parc des aînés	49 852		
Mobilier salle communautaire		25 000	
Toiture Hôtel-de-Ville	25 000		
TOTAL	103 604	25 000	0
Propriétés destinées à la revente	50 000		
TOTAL	575 618	510 008	607 508
MODE DE FINANCEMENT			
Subvention			
PRIMADA (Parc des aînés)	38 992		
Horizon des aînés		25 000	
Fonds structurants (Parc des Générations)	6 449		
TECQ	194 000	250 000	300 000
Programme d'assistance financière aux entreprises en matière d'activités physiques	21 387		
Autres			
Emprunt	220 201	200 000	250 000
Affectation fonds réservés	68 000		
Budget	26 589	35 008	57 508
TOTAL	575 618	510 008	607 508

Adoptée

5. Certificat de disponibilité des crédits

Conformément à l'article 6.1 du Règlement 377-2019 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses prévues au budget 2020.

6. Période de questions et commentaires

Aucune question dans la salle.

7. Levée de l'assemblée

Résolution 217-12-2019

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 19h40.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.